

Enfance maltraitée

En écho au dernier rapport de l'Unicef, l'affaire du petit Brayan torturé à Mouscron rappelle que les mineurs d'âge sont encore trop souvent victimes de violence. - Texte: Nicolas Sohy -

Toutes les 7 minutes

Fréquence à laquelle un enfant est tué quelque part dans le monde.

Les garçons noirs non hispaniques de moins de 19 ans auraient 19 fois plus de risques d'être assassinés que les garçons blancs.

15 millions

Le nombre d'adolescentes âgées entre 15 et 19 ans dans le monde qui ont déjà subi des rapports sexuels forcés. Les coupables seraient principalement leurs amis et camarades de classe.

3 sur 4

La proportion d'enfants de moins de 4 ans victimes d'agressions psychologiques ou de punitions physiques au sein de leur foyer. Les auteurs seraient le plus souvent les parents ou tuteurs légaux.



732 millions

Le nombre d'enfants scolarisés dans un pays où les châtiments corporels à l'école ne sont pas totalement interdits. En Belgique, 16 cas de violence scolaire sont recensés chaque jour. Les responsables sont généralement des camarades de classe.

25%

La part des bébés de moins de douze mois qui se font régulièrement secouer. Près d'un sur dix serait en outre épisodiquement frappé au visage, à la tête ou aux oreilles.

Le point final

"Des bébés sont giflés, des filles et des garçons sont contraints de se livrer à des actes sexuels, des adolescents sont assassinés au sein de leur communauté. La violence envers les enfants n'épargne personne et ne connaît aucune limite", constate le responsable du département

Protection de l'enfance de l'Unicef dans un rapport préoccupant. La Belgique ne fait pas exception. L'affaire du petit Brayan de Mouscron, torturé par sa mère et son beau-père jusqu'en juillet 2013 alors qu'il n'avait que deux ans, nous l'a récemment rappelé. La semaine dernière, ses

bourreaux ont été respectivement condamnés à 12 ans et 11 ans de prison ferme. Pour éviter que ce genre de drames se répète, l'Unicef incite les gouvernements du monde à mener des campagnes de sensibilisation et, lorsque cela s'avère nécessaire, à imposer des cours de parentalité.